

Règlement Intérieur 4ème Open Jeunes de Nîmes (Tournoi U08-U10)
--

Article 1 : Organisation

Le club de l'Echiquier Nîmois organise le **dimanche 18 octobre 2026**, dans le cadre de son 4^{ème} Open Jeunes, un Tournoi U08-U10, en **6 rondes**, ouvert à tous les U08 et U10, homologué FFE sous le N° 73339.

Lieu : Espace Création - 56 Rue des Amoureux - 30000 NÎMES

Horaires : Pointage entre 9h30 et 9h45. Début de la première ronde à 10h précise.

Article 2 : Cadence et Délai de Forfait

La cadence est de 20 min. + 5 sec./coup. Le délai de forfait est de 20 minutes pour chaque ronde.

Article 3 : Règles du Jeu

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale d'Echecs (FIDE Handbook).

Les appareillments se font au système suisse, à l'aide du logiciel PAPI (version 3.3.8).

Le classement utilisé est le Elo FIDE Rapide au jour du tournoi.

Article 4 : Participation

L'inscription est de 10 €. Licence B obligatoire.

Article 5 : Systèmes de Départage

Les systèmes de départage sont dans l'ordre :

1. Buchholz Tronqué
2. Buchholz
3. Performance

Article 6 : Dotation du Tournoi

La liste des prix sera affichée avant la 4^{ème} ronde

Article 7 : Règlement Spécifique

- **L'article A.5 de l'Annexe A « Parties en cadence Rapide » s'applique pour la totalité du tournoi.**
- Afin de coller aux conditions du prochain Championnat du Gard Jeunes et conformément à l'article 2.2.2. du Règlement R03, **la partie sera perdue après le 3^{ème} coup illégal achevé.**
- L'aire de jeu comprend la salle de jeu, les toilettes et la buvette.
- Il est interdit de fumer dans l'aire de jeu.
- Tous les appareils électroniques (téléphone portable, ordinateur portables, tablettes etc..) doivent être éteints et rangés dans la zone de jeu.

Article 8 : Arbitrage

Arbitre Principal : Timothée PIERRE (Arbitre Open)

Article 9 : Acceptation du règlement

Tou(te)s les participant(e)s s'engagent à respecter ce règlement et la Charte du Joueur d'Echecs.

L'Arbitre Principal
Timothée PIERRE

L'Organisateur
Jean-Yves COSTA